

Délégation Départementale de Moselle

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: ARS-GRANDEST-DT57-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 87 37 56 52/53

Destinataire(s) :

CC HAUT CHEMIN PAYS DE PANGE

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

BURTONCOURT

Commune de : BURTONCOURT

Prélèvement et mesures de terrain du **20/05/2025 à 11h05** pour l'ARS, par le laboratoire :
EUROFINS HYDROLOGIE EST, MAXEVILLE

Nom et type d'installation : STATION CHLORATION (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

Nom et localisation du point de surveillance : STATION CHLORATION - RESERVOIR ROBINET SORTIE EAU TRAITEE

Code point de surveillance : 0000003167 Code installation : 001937 Type d'analyse : ECP__

Code Sise analyse : 00176761 Référence laboratoire : 25M043402-001 Numéro de prélèvement : 05700176756

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-05700176756 - page : 1)

Metz, le 26 mai 2025

**Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
Pour la Directrice Départementale de Moselle
La Chef du service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales**



Hélène ROBERT

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

Délégation Départementale de Moselle - 4 rue des Messageries - METZ Cedex 01
Siège régional : 3 Boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX - Tél. 03 83 39 30 30 - www.ars-grand-est.sante.fr

Analyse laboratoire

Caractéristiques organoleptiques et minéralisation

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Turbidité néphélométrique NFU	0,5	NFU		1		0,5

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1

(PLV-05700176756 - page : 2)